



## Triple C

## Nouveau cursus axé sur les compétences en médecine familiale

Cal Gutkin MD CCMF(MU) FCMF, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION

Faire en sorte que les programmes de formation postdoctorale offrent aux résidents les expériences dont ils ont besoin pour développer les compétences - savoir, habiletés, attitudes et comportements - exigées des médecins autonomes représente un défi considérable pour toutes les spécialités, y compris la médecine familiale. Les facultés de médecine partagent cette responsabilité avec les 2 collèges qui décernent la certification: le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) pour la médecine familiale et le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) pour les autres spécialités. Les facultés de médecine offrent les programmes prédoctoraux et postdoctoraux et évaluent les stagiaires; les collèges fixent les normes d'agrément, évaluent la conformité des programmes aux normes et procèdent à l'évaluation des médecins menant à la certification dans leurs spécialités respectives.

Au Canada, comme dans d'autres pays développés, les facultés de médecine ont fait l'examen de leurs approches traditionnelles en éducation prédoctorale et postdoctorale. Ici, cet examen a pris la forme du projet sur l'Avenir de l'éducation médicale au Canada, qui avait pour objectif principal d'assurer que nos programmes de résidence s'acquittent de leurs responsabilités sociales en produisant des médecins capables de répondre aux besoins actuels et changeants des Canadiens. Auparavant, l'élaboration des cursus se concentrait sur le temps nécessaire aux stagiaires pour acquérir les habiletés et les connaissances requises pour la pratique autonome. La durée de la formation fera toujours partie de l'équation, mais l'insistance porte maintenant davantage sur les compétences plus clairement définies qu'il faut atteindre même si le temps qu'il faut peut varier d'un résident à l'autre.

Le Conseil d'administration du CMFC a récemment approuvé les recommandations de 2 importants groupes de travail sur la révision du cursus postdoctoral en médecine familiale et les compétences requises pour se mériter la certification (CCMF). Ces recommandations sont intégrées dans le cursus Triple C axé sur le développement des compétences<sup>1</sup>. **Les 3 C—soins complets et globaux, continuité pédagogique et des soins aux patients** et expériences **centrées sur la médecine familiale**—font partie de l'histoire de la médecine familiale que nous sommes déterminés à toujours renforcer. Chaque stagiaire doit acquérir et démontrer des compétences dans un ensemble complet de services pour des patients de tous âges, desservis sur une base continue. Chaque expérience postdoctorale, qu'importe la région ou le domaine de spécialité, doit être conçue et mise en œuvre pour répondre aux objectifs du cursus précisés pour la formation des médecins de famille.

Pour atteindre ces objectifs, la formation postdoctorale devra insister sur les domaines suivants:

- soins aux patients et patientes durant tout le cycle de vie, des nouveau-nés aux aînés;
- soins dispensés dans divers milieux, ruraux et urbains (p. ex. domicile des patients, cabinet de pratique familiale, urgence, hôpital, centre de soins prolongés);
- soins couvrant une diversité de domaines cliniques (p. ex. prévention et promotion de la santé, diagnostic et prise en charge de maladies indifférenciées, maladies aiguës et chroniques, soins de maternité, santé mentale, réadaptation, soins palliatifs et en fin de vie);
- soins aux marginalisés et aux défavorisés (p. ex. Autochtones, populations éloignées, quartier central des villes, personnes souffrant de maladie mentale ou de toxicomanie, récents immigrants);
- techniques médicales pour des interventions de base définies.

Même si le cursus Triple C est un nouveau modèle de formation, il demeure enraciné dans les 4 principes de la médecine familiale: le médecin de famille est un expert clinique, le patient et la relation patient-médecin sont au centre, la médecine familiale est communautaire et le médecin de famille sert de ressources auprès de la population<sup>2</sup>. En apprenant et en maintenant les compétences définies dans le cursus Triple C, les certifiés en médecine familiale s'acquitteront de leurs responsabilités pendant toute leur carrière conformément à leurs rôles CanMEDS-Médecine familiale<sup>3</sup>: expert en médecine familiale, collaborateur, communicateur, promoteur de la santé, gestionnaire, érudit et professionnel.

La formation axée sur les compétences influencera la conception, la mise en œuvre et l'agrément de tous les programmes de résidence au Canada, ainsi que l'évaluation des résidents. Chaque discipline devra définir clairement les objectifs pédagogiques qui rehausseront la capacité des résidents de maîtriser les compétences; les collèges devront assurer que les résidents ont démontré ces compétences avant de leur accorder la certification.

Les pratiques qui suivent le modèle du «medical home» seront idéales pour la mise en œuvre du cursus Triple C. Le CMFC et le CRMCC s'attendent à ce que le cursus axé sur le développement des compétences oriente à la fois la formation et le développement professionnel continu de tous les futurs médecins au Canada. Pour plus de renseignements sur le cursus Triple C, communiquez avec [triplec@cfpc.ca](mailto:triplec@cfpc.ca). 🍁

## Références

1. Groupe de travail sur la révision du cursus postdoctoral. *Triple C. Competency-based curriculum: report of the Working Group on Postgraduate Curriculum Review—part 1*. Mississauga, ON: Collège des médecins de famille du Canada; 2011.
2. Collège des médecins de famille du Canada. *Four principles of family medicine*. Mississauga, ON: Collège des médecins de famille du Canada; 2006.
3. Groupe de travail sur la révision du cursus postdoctoral. *CanMEDS—family medicine*. Mississauga, ON: Collège des médecins de famille du Canada; 2009.

This article is also in English on page 856.